



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 16-01-2026 /

Dossier complet le : 17-01-2026 /

N° d'enregistrement : 011862/KK P

1 Intitulé du projet

Travaux d'interconnexion de réseaux entre les usines d'eau potable des Moulineaux a Razac sur l'Isle et du Toulon a Perigueux

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

EAU COEUR DU PERIGORD

Raison sociale

Syndicat mixte

N° SIRET

20009481100029

Type de société (SA, SCI...)

Syndicats

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

DOBBELS

Prénom(s)

STEPHANE

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
22. Installation d'aqueducs sur de longues distances., 22A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de securisation en eau potable doit faire l'objet de travaux d'interconnexion entre l'usine des Moulineaux a Razac sur l'Isle et l'usine du Toulon a Perigueux. La pose de conduite Fonte DN 500mm classe C30 bars permettra de faire transiter les 1 000 m3/h d'une usine a l'autre sur une distance d'environ 10 km. Le Cheminement du Trace d'interconnexion comprend : - Traversee de l'Isle depuis Les Moulineaux et emprunte la berge de l'Isle en rive droite jusqu'au moulin de Siorac, - Traversee de l'Isle et emprunte la voie verte en rive gauche jusqu'au Chambon, - Traversee de l'Isle et emprunte la voie verte du moulin du Chambon jusqu'a l'impasse de la Riviere a Marsac/Isle, - Emprunte la ZAE de Marsac, avenue du Chateau, rue des Retraites, rue des Pecheurs, rue de la Source et route d'Angouleme RD939 jusqu'au Toulon.

4.2 Objectifs du projet

Pour la securisation totale de l'alimentation en eau potable du service de Coulounieix-Razac et du service de Perigueux, le Syndicat Mixte Eau Coeur du Perigord envisage une interconnexion de reseau entre l'usine des Moulineaux et l'usine du Toulon. Les problemes pouvant se presenter sont de 3 ordres : - Eau brute de la ressource devenue inutilisable, - Eau brute de la ressource devenue insuffisante, - Defaillance importante de l'usine de traitement. Les solutions de securisation ont ete imaginees en considerant la mise a l'arret total d'une seule ressource a la fois, sur n'importe quel service, et en periode de pointe. Les installations ont ete dimensionnees pour un fonctionnement maximal de 20 heures/jour.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux d'interconnexion de réseau AEP entre le service de Coulounieix-Razac et le service de Périgueux comprennent : Réseau haute tension: Le tracé croise ou longe des reprises des poteaux de Haute Tension électrique, il faut donc prévoir sur ces points une protection extérieure sur le tuyau fonte. Traversées de cours d'eau Traversée de la rivière Isle par - 3 forages dirigés 850 ml de PEHD PN25 Type 3 Ø 408,6/560mm - 1 forage dirigé 195 ml de PEHD PN25 Type 3 Ø 258/355mm Traversées des ruisseaux de la Beauronne et du Toulon par tranchée ouverte Travaux en berge de la rivière Isle, Pompage en tranchée pour travaux avec un suivi du débit pompe (comptage), de la température et des MES. Les eaux rejetées seront filtrées. Réfections de chaussée : 6 360 m² de bicouche 12 600 m² d'enrobe à chaud 13 200 m² d'enrobe pour piste cyclable

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

USINE DES MOULINEAUX Le nouveau pompage des Moulineaux sera composé de 3 pompes en parallèle de 300 m³/h chacune 1 groupe en alternance pour assurer les 200/250 m³/h de la distribution quotidienne vers les réservoirs de St-Augutre. USINE DU TOULON Fonctionnement du futur Pompage : 3 groupes de 250 m³/h en parallèle pour assurer les 750 m³/h vers Les Moulineaux / St-Augutre / Les Maines 1 groupe en alternance pour assurer les 200/250 m³/h de la distribution quotidienne vers les réservoirs des Maines Volume sanitaire de la conduite d'interconnexion : Le temps de séjour de l'eau potable dans la canalisation ne doit pas dépasser 48 H soit un volume d'eau de 2000 m³. Le volume sanitaire à transiter chaque jour sera de 1 000 m³ minimum. Pour assurer le volume sanitaire de la conduite d'interconnexion, il sera mis en circulation l'eau de l'interconnexion en réalisant des raccordements sur le réseau de distribution pour assurer une distribution quotidienne pour les abonnés du réseau. Des organes de protection du réseau vont être mis en place (Vannes, vidanges et Ventouses) qui nécessiteront un entretien annuel à l'aide d'un fontainier (Exploitant du réseau) : - Vannes : manœuvre annuelle pour s'assurer de son bon fonctionnement - ouvrages sous bouche à clef - Vidanges : manœuvre en cas de casse sur le réseau ou pour vidanger ce dernier - ouvrages sous regard - Ventouses : entretien annuel pour vérification de son bon fonctionnement - ouvrages sous regard.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

articles R214-1 et suivants du code de l'environnement Les traversées de l'Isle, de la Beauronne et du Toulon seront soumises à déclaration au titre des rubriques : - 3.1.2.0 - 3.1.5.0 Pompage en tranchée pour travaux > 8m³/h -1.2.1.0 -1.3.1.0

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- 10 200 ml de canalisation FONTE DN500 C30 bars	(5100, m2)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : " Lat. : "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : " Lat. : "

Point de d'arrivée : Long. : " Lat. : "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Classe de bruit - Largeur de secteur affecté : D939 sur la commune de perigueux emprunte par le trace : Voie classée en catégorie 3 - 100 m
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☒	☐	Zones de présomption de prescription archéologique: - Perigueux :Gour de l'Arche et Fontaine du Toulon, Puyrousseau, Grand Puy-Bernard : vestiges préhistoriques, aqueduc antique - Razac-sur-isle : La Porte, Les Decoins, Le Gardou, La Courtissie : occupations préhistoriques
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	Prévention des risques liés aux phénomènes de retrait-gonflement des argiles
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	ZRE2401 Arrêté n° 041396 du 10/09/2004 - Classement au titre du décret du 29/04/1994
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☒	☐	Source le Toulon Source des Moulineaux
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	La zone autour de l'usine des Moulineaux se trouve en NATURA 2000 FR7200661 : Vallée de l'Isle de Perigueux à sa confluence avec la Dordogne
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Pompage en tranchée pour travaux: Pour les travaux à proximité des berges, les pompes seront supérieures à 8m ³ /h et nécessiteront une autorisation temporaire de prélèvement.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	PPRI de la rivière Isles. les canalisations seront enterrees et ne feront pas obstacle a l'ecoulement.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Pour le rejet des eaux pompées, un suivi du débit pompe (comptage), de la température et des MES est prévu Les eaux seront filtrées avant rejet en rivière
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	rivière Isle

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Pompage en tranchée pour travaux seront supérieurs à 8m³/h et nécessiteront une autorisation temporaire de prélèvement. Le rejet des eaux pompées fera l'objet d'un suivi du débit pompe, de la température et des MES. Les eaux seront filtrées avant rejet. Les ruisseaux de La Beaumonne et du Toulon seront traversés par tranchée ouverte. Les travaux se feront par demi-lit de rivière avec batardeau et filtration des eaux. L'apport de granulats permettra de reconstituer le fond du cours d'eau. Les travaux se feront en basse eaux, début octobre de préférence. Traversées de l'Isle par forages dirigés en trois points.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En phase travaux, le trace est étudié de façon à limiter les impacts. En phase exploitation le projet n'aura aucun impact et aucune nuisance.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom DOBBELS

Prénom Stephane

Qualité du signataire President

À PERIGUEUX

Fait le 14-01-2026 / / / /



Signature du (des) demandeur(s)